

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

ECOLE DOCTORALE
DSCHANG SCHOOL OF SCIENCE AND TECHNOLOGY

BP 96, Dschang (Cameroun) – Tél./Fax (237) 233 45 13 81
Website : <http://www.univ-dschang.org>.
E-mail: udsrectorat@univ-dschang.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF DSCHANG

POST GRADUATE SCHOOL
DSCHANG SCHOOL OF SCIENCE AND TECHNOLOGY

BP 96, Dschang (Cameroun) – Tél./Fax (237) 233 45 13 81
Website: <http://www.univ-dschang.org>.
E-mail: udsrectorat@univ-dschang.org

Dschang, le ... 11.9. AOÛT. 2019
On the

N° 1289 /19/UDS/FS/DSST/D/CS/CSA

Communiqué

Portant ouverture d'inscription en Master II Recherche

Année Académique 2019-2020

Conformément à la note circulaire n° f 3/0538/UDS/R/VR-EPTIC/DAAC précisant les conditions d'admission en Master et Doctorat/PhD à l'Université de Dschang datant du 17 Novembre 2016.

Le dossier d'admission en Master II Recherche comprend les pièces suivantes

- 1- Une demande manuscrite timbrée au taux en vigueur adressée au Directeur de l'Ecole Doctorale ;
- 2- Une fiche d'inscription fournie par l'établissement et dûment remplie par le candidat;
- 3- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois;
- 4- Une photocopie certifiée conforme du diplôme ou de l'attestation de réussite de la Licence;
- 5- Une photocopie certifiée conforme des relevés de notes du cycle de Licence et du niveau Master 1;
- 6- Un exemplaire du projet (d'au moins 3 pages) de recherche validé par l'encadreur;
- 7- Deux (02) photos d'identité format 4x4;
- 8- Une grande enveloppe timbrée au taux en vigueur au nom et à l'adresse du candidat;
- 9- Un reçu de paiement de la somme de 15 000 FCFA représentant les frais de l'étude de dossier;
- 10- Un reçu de paiement de la somme de 5 000 FCFA représentant les frais médicaux et un certificat médical (pour les nouveaux étudiants ou tout étudiant n'ayant pas fréquenté à l'Université de Dschang au cours de l'année académique 2018-2019)

Les dossiers physiques sont reçus à la scolarité de la Faculté des Sciences (Porte 232) contre un récépissé de dépôt du 02 Septembre au 23 Septembre 2019 délai de rigueur.

NB: Seuls les dossiers conformes et complets seront reçus



Jemélé David
Professeur

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

UNIVERSITÉ DE DSCHANG

ECOLE DOCTORALE
DSCHANG SCHOOL OF SCIENCE AND TECHNOLOGY

BP 96, Dschang (Cameroun) – Tél./Fax (237) 233 45 13 81
Website : <http://www.univ-dschang.org>
E-mail: udsrectorat@univ-dschang.org



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF DSCHANG

POST GRADUATE SCHOOL
DSCHANG SCHOOL OF SCIENCE AND TECHNOLOGY

BP 96, Dschang (Cameroun) – Tél./Fax (237) 233 45 13 81
Website: <http://www.univ-dschang.org>
E-mail: udsrectorat@univ-dschang.org

Dschang, le **19 AOUT 2019**
On the

N° **1288** /19/UDS/FS/DSST/D/CS/CSA

Communiqué

Portant ouverture d'inscription en Doctorat/PhD

Année Académique 2019-2020

Conformément à la note circulaire n° f 3/6538/UDS/R/VR-EPTIC/DAAC précisant les conditions d'admission en Master et Doctorat/PhD à l'Université de Dschang datant du 17 Novembre 2016.

Le dossier d'admission en Doctorat/PhD comprend les pièces suivantes

- 1- Une demande manuscrite timbrée au taux en vigueur adressée au Directeur de l'Ecole Doctorale ;
- 2- Une photocopie certifiée conforme de l'attestation de réussite au diplôme de Master Recherche ou bien le PV de soutenance de Master légalisé au Département d'appartenance ;
- 3- Une photocopie certifiée conforme des relevés de notes du niveau Master ;
- 4- Un Curriculum Vitae ;
- 5- Une autorisation de direction de thèse signée par un enseignant de rang magistral;
- 6- Une fiche d'inscription fournie par l'établissement et dûment remplie par le candidat ;
- 7- Un exemplaire du projet de recherche (d'au moins 4 pages) validé par l'encadreur ;
- 8- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois ;
- 9- Deux (02) photos d'identité format 4x4 couleur;
- 10- Une grande enveloppe timbrée au taux en vigueur au nom et à l'adresse du candidat ;
- 11- Un reçu de paiement de la somme de 25 000 FCFA non remboursables représentant les frais de l'étude de dossier
- 12- Un reçu de paiement de la somme de 5 000 FCFA représentant les frais médicaux (pour les nouveaux étudiants ou tout étudiant n'ayant pas fréquenté à l'Université de Dschang au cours de l'année académique 2018-2019).

Les dossiers physiques sont reçus à la scolarité de la Faculté des Sciences (Porte 232) contre un récépissé de dépôt du **02 Septembre au 23 Septembre 2019** délai de rigueur.

NB: Seuls les dossiers conformes et complets seront reçus



Domitille David
Professeure

Pour le Doyen et par lui -
Le Vice-Doyen chargé de la Programmation
et du Suivi des Activités Académiques